

Adresses de *Théorétiques*
revuethéoretique@gmail.com
06 BP 6295 Abidjan 06

© LE PAPHYRUS Éditions, Bouaké 2021

ISBN : 978-2-490574-09-4

ISSN : 2663 3132

Toute reproduction, quel que soit le procédé, est interdite sous peine de poursuites judiciaires.

Théorétiques

Revue africaine d'épistémologie

Vol 3 N°03 décembre 2021

Thème : LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN AFRIQUE

Les revues scientifiques se rapportant à l'épistémologie sont rares en Afrique. La Revue Théorétiques a été mise au jour pour offrir un espace de publication aux chercheurs exerçant dans ce domaine. Elle vise ainsi à promouvoir la recherche épistémologique sur le continent. Opérant dans l'espace CAMES, sa ligne éditoriale s'inscrit dans les normes éditoriales établies par cette Institution. Théorétiques, Revue africaine d'épistémologie, se destine à publier des contributions originales en matière d'épistémologie *lato sensu*. Revue scientifique à comité de lecture, elle reçoit les contributions d'auteurs de tous horizons dont les réflexions contribuent au développement de la recherche sur les théories et pratiques du Savoir. Théorétiques, dirigée par une équipe de spécialistes, est affiliée à des organisations scientifiques telles que la Société Ivoirienne de Bioéthique d'Épistémologie et de Logique (SIBEL), la Chaire UNESCO de Bioéthique et le laboratoire Logiques, Savoirs, Rationalités (LSR) de l'Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire).

LE PAPYRUS Éditions
info@lepapyrus.ci
(Côte d'Ivoire)

Remerciements

La rédaction de *Théorétiques*, Revue africaine d'épistémologie, remercie tous les contributeurs à ce numéro ainsi que les évaluateurs. Elle exprime sa reconnaissance envers les différents partenaires : Chaire UNESCO de Bioéthique, Société Ivoirienne de Bioéthique d'Épistémologie et de Logique (SIBEL), laboratoire Logiques, Savoirs, Rationalités (LSR) de l'Université Alassane Ouattara et Papyrus Éditions.

Directeur

Ignace YAPI

Rédacteur en chef

Antoine N'GUESSAN DEPRY

Rédacteurs en chef adjoints

Josué GUÉBO

Christian Kouadio YAO

Comité scientifique

- Charles Zacharie BOWAO, *Professeur*, Logique et Philosophie des sciences, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- Lazare Marcelin POAMÉ, *Professeur*, Philosophie de la technique et Bioéthique, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Pierre N'ZINZI, *Professeur*, Philosophie / Épistémologie, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon
- Ignace YAPI, *Professeur*, Logique, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Yaovi AKAKPO, *Professeur*, Philosophie / Épistémologie, Université de Lomé, Togo
- Ramses BOA TIÉMÉLÉ, *Professeur*, Philosophie et Épistémologie des sciences endogènes, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Antoine N'GUESSAN DEPRY, *Professeur*, Épistémologie et Histoire des sciences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- André Liboire M'BANI TSALA, *Professeur*, Bioéthique, Université de Dschang, Cameroun
- Noël N'Doumy ABÉ, *Professeur*, Anthropologie de la santé, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Ludovic Doh FIE, *Professeur*, Esthétique, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Aklesso ADJI, *Professeur*, Phénoménologie, Université de Lomé, Togo
- Michel Akissi GBOCHO, *Professeur*, Logique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Emmanuel CRÉZOIT, *Professeur*, Médecine réparatrice, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

- Antoine TAKO, *Professeur*, Neurosciences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Arsène KOBÉA, *Professeur*, Physique des particules, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

Comité de lecture

- Ramses BOA TIÉMÉLÉ, *Professeur*, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- André Liboire M'BANI TSALA, *Professeur*, Université de Dschang, Cameroun
- Antoine N'GUESSAN DEPRY, *Professeur*, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Noël N'Doumy ABÉ, *Professeur*, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Abou SANGARÉ, *Professeur*, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Komi KOUVON, *Maître de Conférences*, Université de Lomé, Togo
- Auguste NSONSISSA, *Maître de Conférences (HDR)*, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- Lucien BIAGNÉ, *Maître de conférences*, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Josué GUÉBO, *Maître de conférences*, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

Comité éditorial

Christian Kouadio YAO, Josué GUÉBO, Lucien BIAGNÉ, Bernadette Adjoua DANGO, Bernard Yao KOUASSI, Simplicie Kouassi KOUAKOU, Faloukou DOSSO

TABLE DES MATIÈRES

Ignace YAPI

La transition écologique en Afrique : Les enjeux culturels d'une
rétro-révolution..... 8-28

Auguste NSONSISSA

Réflexions philosophiques sur la « crisologie » : questions de mé-
thode, de critique et d'histoire du concept..... 29-44

Décaird Koffi KOUADIO

Médecine traditionnelle africaine et protection de la biodiversité.... 45-66

Bernard Yao KOUASSI

La pharmacologie, la phytothérapie et la problématique écolo-
gique..... 67-84

Médecine traditionnelle africaine et protection de la biodiversité

Décaïrd Koffi KOUADIO*

Résumé :

La dégradation avancée de la biodiversité est aujourd'hui vécue comme un danger pour l'homme. La médecine traditionnelle africaine qui puise ses ressources thérapeutiques dans cette biodiversité est souvent accusée de sa destruction, alors que la destruction de la biodiversité menace son exercice. Le regain d'intérêt dont la médecine traditionnelle africaine fait l'objet a suscité de nouveaux acteurs qui font l'exploitation des plantes à grande échelle pour la vente sur les marchés, afin d'alimenter les unités de production et l'industrie pharmaceutique qui se met en place. Comment parvenir à une exploitation des plantes médicinales sans endommager la diversité biologique ? Comment garantir la pérennité de la pratique de la médecine traditionnelle dans une biodiversité profondément entamée par les actions transformatrices du monde des technoscientifiques ou de l'action de l'économie du marché ? Telles sont les préoccupations de ce texte qui s'articule autour de la maîtrise des connaissances, la technique de récolte des plantes médicinales et de la promotion d'une culture de la protection de la nature. Il s'agit d'examiner dans ce texte, le rapport de la médecine traditionnelle avec la biodiversité en dénonçant les mauvaises pratiques d'exploitation pour imprimer l'art de la récolte protectrice de la plante. Le présent article dénonce aussi la rationalité technicienne, l'usage des pesticides toxiques dans l'agriculture qui, non seulement menace la biodiversité, mais aussi l'exercice de la médecine traditionnelle.

Mots clés : Biodiversité, dénaturer, plante, environnement, Médecine traditionnelle, protection

*Enseignant-chercheur, Maître de conférences, Université Félix Houphouët Boigny (Cocody-Côte d'Ivoire)

Abstract :

The advanced degradation of biodiversity is now seen as a danger for humans. Traditional African medicine, which draws its therapeutic resources from this biodiversity, is often accused of its destruction, while the destruction of biodiversity threatens its practice. The renewed interest in traditional African medicine has given rise to new actors who exploit plants on a large scale for sale in the markets, in order to supply the production units and the pharmaceutical industry which gets ready. How to achieve the exploitation of medicinal plants without damaging biological diversity? How to guarantee the sustainability of the practice of traditional medicine in a biodiversity deeply damaged by the transformative actions of the world of technoscientists or the action of the market economy? These are the concerns of this text, which revolves around the mastery of knowledge, the technique of harvesting medicinal plants and the promotion of a culture of nature protection. In this text, it is about examining the relationship of traditional medicine with biodiversity by denouncing bad exploitation practices to print the art of the protective harvest of the plant. This article also denounces the technical rationality, the use of toxic pesticides in agriculture which not only threatens biodiversity, but also the practice of traditional medicine.

Key words : Biodiversity, denature, environment, plant, protection, traditional medicine

Introduction

La médecine traditionnelle africaine joue encore aujourd'hui un rôle essentiel dans le cadre des soins, notamment des soins de santé primaire. Comme l'indique K. Busia (2013, p. x), « selon les estimations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) environ 80% des populations des pays en développement, ont recours à la médecine traditionnelle et en particulier à la phytothérapie pour leurs besoins en soins de santé ». Dans certains pays, comme le Ghana et le Nigéria, ces médicaments font partie intégrante du système de santé public. Avant l'arrivée des colons, la médecine traditionnelle africaine était la seule médecine utilisée par nos ancêtres pour leur bien-être physique et mental. Pendant des millénaires, dans le

monde, particulièrement en Afrique, des malades ont été soignés à l'aide de médicaments à base de plantes, de substances végétales et animales transmises de génération en génération. Cependant, le besoin d'espaces pour l'agro-industrie et l'exploitation abusive de plantes médicinales pour l'économie de marché ont fini par briser la biodiversité et dénaturer la nature. À dire vrai, la satisfaction des besoins de l'homme qui s'accroissent de plus en plus favorise le déclin de la biodiversité. De cette façon, le rapport de l'homme à la nature est devenu autre : l'homme est devenu agresseur de la nature, avec la violation de forêts sacrées, et des réserves naturelles. Ce qui veut dire que toutes les théories élaborées pour le bien-être de l'homme, reposant exclusivement sur la croissance économique et le profit en ne prenant pas en compte la sauvegarde de la biodiversité ont été un échec. Il faut donc une activité économique capable d'intégrer la sauvegarde de la biodiversité dans ses actions. Pour nous, il ne peut y avoir de médecine traditionnelle sans la protection de la biodiversité. Quel rapport peut-il y avoir entre la médecine traditionnelle et la biodiversité ? Quel pourrait être alors l'avenir de la médecine traditionnelle dans un environnement où la perte de la biodiversité est en évolution constante ? La médecine traditionnelle a-t-elle un impact sur la biodiversité ? Autrement dit, la perte de la biodiversité ne menace-t-elle pas l'exercice de la médecine traditionnelle ? Comment pouvons-nous pratiquer la médecine traditionnelle tout en sauvegardant la biodiversité ? Dans une démarche analytique, à la fois critique, il est question de montrer les dangers qui menacent la biodiversité, d'évaluer la responsabilité de la médecine traditionnelle et de dégager sa contribution dans la protection de la biodiversité. Le présent article dénonce aussi l'usage des pesticides toxiques dans l'agriculture qui, non seulement menacent la biodiversité, mais aussi l'exercice de la médecine traditionnelle. Participer au progrès de l'humanité ; telle est notre démarche dans laquelle nous analyserons les points suivants : 1. Approche sémantique de la médecine traditionnelle et de la biodiversité ; 2. La destruction de la biodiversité : une menace pour l'exercice de la médecine traditionnelle et 3. La responsabilité de l'humain dans la sauvegarde de la biodiversité : pour un exercice durable de la médecine traditionnelle.

1. Approche sémantique de la médecine traditionnelle et de la biodiversité

Dans cette première partie de notre réflexion, il s'agit d'interroger les concepts de médecine traditionnelle et de biodiversité, afin d'évaluer leur rapport et souligner les raisons de la préservation de la biodiversité.

Selon la définition que l'organisation mondiale de la santé (OMS) donne à la médecine traditionnelle, elle est l'ensemble de toutes les connaissances et de toutes les pratiques, explicables ou non, auxquelles ont recours les Tradithérapeutes pour diagnostiquer, prévenir ou éliminer un déséquilibre du bien-être physique, mental, social et spirituel, en s'appuyant exclusivement sur l'expérience vécue et l'observation, transmises de génération en génération, oralement ou par écrit. Comme le souligne K. Pénahouré (2004, p. 77-87),

la Médecine Traditionnelle est une médecine fondée sur des connaissances et des pratiques ancestrales ayant permis, depuis l'aube des temps, au Noir Africain de se prémunir contre les maladies, de soulager ses souffrances, de se guérir des affections qui l'atteignent en utilisant des produits médicamenteux naturels. Composés des éléments de l'environnement humain, ces produits sont d'origine végétale, animale et minérale.

La médecine traditionnelle est également la rencontre solide d'un savoir-faire médical dynamique et d'une expérience ancestrale. Elle pourrait aussi être considérée comme l'ensemble des pratiques, mesures, ingrédients, interventions de tout genre qui ont permis à l'Africain depuis toujours de se prémunir contre la maladie, de soulager ses souffrances et de guérir des pathologies auxquelles il fait face. La médecine traditionnelle est, pour ainsi dire, la médecine ancestrale transmise de générations en générations, exercée par un « Tradipraticien », c'est-à-dire une personne qui, jouissant d'une certaine notoriété dans sa communauté, est reconnue capable de diagnostiquer les maladies, de prescrire les plantes médicinales et de dispenser des soins. C'est dans l'environnement immédiat de l'individu que s'exerce cette médecine. Aujourd'hui, cette Médecine occupe une place très importante dans les soins de santé primaire partout en Afrique. Elle ne peut s'exercer sans la biodiversité dans laquelle elle puise les ressources pour son exercice.

Quant à la biodiversité, le dictionnaire *Le Robert*, la définit comme la diversité biologique, relativement aux espèces vivantes et au sein des espèces. Le concept de biodiversité apparaît au moment où la rareté des ressources se faisant sentir, les sociétés s'interrogent sur l'avenir de la planète. À partir du sommet de Rio sur la terre en 1992, le concept de biodiversité va prendre son essor et capter l'attention des chercheurs et des personnes concernées. Ce sommet a défini la biodiversité comme étant la « variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces, et entre les espèces et ainsi que celle des écosystèmes »¹. La biodiversité comprend donc, la diversité des espèces et la diversité des écosystèmes. De ce point de vue, on peut la saisir comme la variété de la faune, de la flore, ainsi que des cours d'eau qui tient tout à la fois au patrimoine génétique des plantes, des animaux et implique la diversité culturelle. Selon Jacques Joyard,

la biodiversité concerne donc l'ensemble des êtres vivants, les interactions qu'ils ont entre eux et avec le milieu où ils vivent. Tous les niveaux d'organisation du vivant sont concernés : cela va du gène à l'individu, puis à l'espèce en interaction étroite avec les milieux où ils se trouvent et avec les espèces qui l'entourent, et en particulier les écosystèmes².

La diversité biologique, entendue comme la vie qui nous entoure est nécessaire à tous les processus vitaux et tous les services fournis par les écosystèmes. C'est dans ce cadre qu'évolue l'humanité depuis son commencement à

1- Article 2 du Protocole de Nagoya issu du sommet de Rio sur la terre en 1992. La Convention sur la diversité biologique a été ouverte à la signature le 5 juin 1992, lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (le « Sommet planète Terre » de Rio) et est entrée en vigueur le 29 décembre 1993. Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (APA) de la Convention sur la diversité biologique. Tel est le titre de la convention. (Le Protocole de Nagoya), 29 octobre 2012, <http://www.cbd.int/abs/text/> (site accédé le 28 février 2015). La Convention est le seul instrument international complet sur la diversité biologique. La Convention a trois objectifs : la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments constitutifs et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. Plusieurs pays africains ont ratifié cette convention, mais son application n'est pas toujours effective.

2- JOYARD Jacques (2021), « Qu'est-ce que la biodiversité ?, Encyclopédie de l'Environnement », [en ligne ISSN 2555-0950] url : <https://www.encyclopedie-environnement.org/vivant/quest-ce-que-la-biodiversite/>.

nos jours. Cette évolution n'échappe pas à l'influence des activités de l'homme qui y puise les éléments constitutifs de sa vie, à savoir l'alimentation, l'eau, la production d'oxygène, les matériaux de construction, le textile, les médicaments... C'est dans cet environnement naturel et biologique que la médecine traditionnelle a toujours puisé ses ressources pour les thérapies. La biodiversité est nécessaire à la survie de l'homme, dans la mesure où elle lui fournit les moyens de sa subsistance. La nature biologique est donc source de vie pour l'homme, il y tire des ressources indispensables pour sa nourriture et sa santé. En outre, la diversité biophysique des micro-organismes, de la flore et de la faune est une précieuse source de connaissances dans le domaine de la biologie, des sciences médicales et de la pharmacologie. Les grandes découvertes médicales et pharmacologiques sont possibles grâce à une meilleure connaissance et exploitation de la biodiversité.

Cette biodiversité est aujourd'hui menacée par les activités économiques et agro-industrielles de l'homme. S. Audier (2017, p. 6) montre que la réduction alarmante de la biodiversité est quotidiennement attestée par la communauté scientifique qui indique que « les désastres environnementaux menacent non seulement la nature et la biodiversité, mais la survie et le bien-être minimal de millions et même de milliards d'êtres humains parmi les moins privilégiés de la planète, et, à terme, l'humanité tout entière ». Selon lui, les grands sommets internationaux, comme la « COP 21 » qui a mobilisé toute la planète est la preuve que la diversité biologique et la survie de l'espèce humaine sont sérieusement menacées. Contrairement à l'exercice de la médecine traditionnelle par le passé, dont l'action sur la biodiversité était limitée et insignifiante, aujourd'hui, avec l'immersion de l'économie de marché et l'action de certains acteurs de la médecine traditionnelle, la biodiversité est constamment menacée. Or, la menace sur la diversité biologique est une menace sur l'exercice de la médecine et de la pharmacopée traditionnelle. La perte de la biodiversité, pourrait de ce point de vue, limiter la découverte de nouveaux traitements potentiels contre un grand nombre de maladies et de problèmes de santé. À mesure que l'homme détruit la biodiversité, il réduit son espérance de vie.

2. La destruction de la biodiversité : une menace pour l'exercice de la médecine traditionnelle

Aujourd'hui, l'engouement extraordinaire que connaît la médecine traditionnelle a suscité de nombreux exploitants de plantes médicinales qui n'ont pas véritablement l'art de la récolte des plantes. Ils exercent ainsi dans ce secteur, mais ne sont pas de vrais praticiens de médecine traditionnelle. Ce qui compte pour eux, c'est la récolte dans tous les sens et de façon anarchique pour servir les intérêts du marché. Dans leurs activités, nous constatons paradoxalement une volonté de détruire, dans la mesure où ils coupent les arbres, arrachent toutes les racines sans donner à la plante, la possibilité de sa régénération. C'est le déboisement qui se poursuit à un rythme qui menace l'exercice même de la médecine traditionnelle. Comme le souligne J. Dorst (1965, p.59), « le déboisement a constitué et constitue encore dans de nombreuses régions du globe le premier stade de la destruction des milieux primitifs et de la dégradation des sols ». C'est de cette façon que certains exploitants tuent l'arbre qui sert de médicament à la pharmacopée. En agissant ainsi, cette pratique de la médecine traditionnelle consomme sans cesse la forêt et concoure à son dépérissement. Une nature asservie sans limite annonce le déclin de la pharmacopée et de la médecine traditionnelle. Nous assistons avec amertume et impuissance à la raréfaction de certains organismes et la multiplication d'autres organismes avec la disparition de certaines plantes médicinales importantes. La mauvaise pratique dans la récolte des plantes d'une part en est une des causes. D'autre part, il faut noter que pour ses besoins, l'homme a pris possession de la nature pour la transformer et faire d'elle ce qu'il veut.

Les philosophes de la modernité ont vu dans la connaissance, le moyen de l'émancipation et de la liberté humaine qui affranchit l'homme. Ainsi, pour René Descartes, c'est dans la connaissance scientifique qu'il faut chercher cette autonomie qui permettra à l'homme d'avoir le pouvoir et le contrôle des phénomènes de la nature.

R. Descartes (1951, p. 90-91) affirmait ceci :

il est possible de parvenir à des connaissances qui soient fort utiles à la vie, et qu'au lieu de cette philosophie spéculative, qu'on enseigne dans les écoles,

on en peut trouver une pratique, par laquelle connaissant la force et les actions du feu, de l'eau, de l'air, des astres, des cieux et de tous les autres corps qui nous environnent, aussi distinctement que nous connaissons les divers métiers de nos artisans, nous les pourrions employer en même façon à tous les usages auxquels ils sont propres, et ainsi nous rendre comme maîtres et possesseurs de la nature.

Ce rationalisme conquérant a amené l'homme à dominer la nature, à la transformer et à la posséder. Mais, cette attitude n'est pas sans conséquence sur la biodiversité, car, l'homme n'est plus contemplateur de la nature, mais son bourreau. « C'est un rationalisme agressif qui n'a pas mesuré les conséquences de l'aventure humaine sur la biodiversité ». (K. D. Kouadio, 2018, p.45-61). Avec la science et la technique, le rationalisme conquérant de René Descartes a doté l'homme de pouvoirs technoscientifiques qui facilitent la manipulation génétique, sans oublier l'appauvrissement du sol avec l'usage des produits chimiques très toxiques pour les plantes.

Plus largement le déchaînement incontrôlé sur la planète des processus commandés par les trois moteurs associés, science/technique/économie, tous voués principalement au profit et tous produisant des menaces mortelles sur l'humanité (armes de destruction massive, manipulations génétiques et cérébrales, inégalité croissantes, absence de régulations économiques et sociales). (E. Morin, 2016, p. 20).

Cet asservissement de la nature nous laisse des terres sclérosées, inaptes à la vie. On s'inquiète de plus en plus de la modification et de la perte de la biodiversité avec les conséquences sanitaires qui en découlent. Aujourd'hui, notre écosystème subit d'énormes perturbations au point où il est devenu autre. Le réchauffement climatique en est l'expression. Pour M. Horkheimer & T. W. Adorno (1974, p. 271), « pendant des millénaires, les hommes ont rêvé de dominer la nature, de transformer le cosmos en un immense territoire de chasse. C'est là-dessus que se concentraient les idées des hommes dans une société faite par les hommes. C'est ce que signifiait pour eux la raison dont ils étaient très fiers ». Pour ces Francfortois, la volonté de l'homme de dominer la nature par tous les moyens est à l'origine du désastre cosmique et de la menace

qui pèse sur la biodiversité. Cette raison incapable de se fixer des limites a fini par désorganiser la biodiversité et s'exposer elle-même à son auto-destruction. La technoscience triomphante, le capitalisme et l'économie de marché ont, souvent oublié que la nature est la source de vie dans laquelle l'homme puise l'énergie nécessaire pour sa survie. La médecine traditionnelle ne peut exister sans les ressources que la nature met à la disposition de l'homme. Cependant, force est de souligner que cette médecine traditionnelle est aujourd'hui confrontée à l'épuisement de sa matière première, à savoir, les ressources naturelles qu'elle utilise pour son exercice. La biodiversité qui devrait faire exister la médecine traditionnelle est menacée de disparition. Comme le fait remarquer E. Morin (2016, p.19), « la diminution de la biodiversité est générale dans la nature sauvage comme dans la nature cultivée ». En effet, l'exploitation anarchique des ressources (déforestation, récolte abusive des espèces précieuses) a fini par exposer la biosphère à la précarité. Aussi, pouvons-nous souligner que les cultures de rente, à savoir, le cacao et le café par exemple, destinées à l'exportation, ont fortement dégradé la biodiversité. Cette menace de la biodiversité perturbe l'équilibre naturel avec la mort programmée ou réelle de la forêt, la pollution de l'eau, la disparition de certaines espèces animales, l'appauvrissement spectaculaire des sols par l'usage irrationnel de produits chimiques. C'est à juste titre que J. Dorst (1965, p. 112) fait remarquer que « les insecticides sont également susceptibles de causer des dommages directs aux plantes cultivées ou sauvages sur lesquelles ils sont répandus ». La nature subit les frasques de la raison humaine dans la mesure où « les hommes veulent apprendre de la nature comment l'utiliser, afin de la dominer plus complètement, elle et les hommes. C'est la seule chose qui compte. Sans égard pour elle-même, la Raison a anéanti jusqu'à la dernière trace sa conscience de soi ». (M. Horkheimer & T. W. Adorno, 1974, p. 22). Horkheimer et Adorno montrent que le sens même de la science est devenu problématique au point où la civilisation technicienne porte désormais la ruine de la planète. Cette rationalité bornée, obsédée par la satisfaction effrénée du marché et la course au profit fait craindre à la planète, la perte de la biodiversité. De la sorte, E. Morin (2016, p.19), écrit : « de cette obsession productiviste,

on peut craindre désormais la mort programmée des sols. Partout dans le monde, la terre cultivée sature d'engrais chimiques et la disponibilité de sols arables va se rétrécissant ». La nature est plus que jamais fragile et vulnérable. Avec la menace actuelle de la technologie sur la biodiversité, c'est l'exercice même de la médecine traditionnelle qui est menacé. Certaines plantes sont en voie d'extinction, notamment le *securidaca longipedunculata*, de la famille des *polygalacées* utilisée dans le traitement des arthroses et la *Calotropis procera*, de la famille des *Asclépiadacées*, utilisée dans le traitement de la syphilis. Même les réserves naturelles sont persécutées par les ennemis de la nature, qui y pénètrent frauduleusement et exploitent abusivement les ressources de la biodiversité. Si tel est le cas, écrit J. Dorst (1965, p.12), c'est parce que

Toutes les lois qui présidaient jusqu'à présent aux rapports avec son milieu paraissent désuètes. Le vieux pacte qui unissait l'homme à la nature a été brisé, car l'homme croit maintenant posséder suffisamment de puissance pour s'affranchir du vaste complexe biologique qui fut le sien depuis qu'il est sur terre.

Or, cette rupture ontique et ontologique entre l'homme et la nature ne va pas sans conséquence sur son être au monde. Selon Y. Angaté (2004, p. 17-31),

la transgression d'une loi sociale et le dérèglement de l'environnement visible ou invisible entraînent automatiquement la rupture de l'équilibre antérieur. La maladie intervient alors comme une sanction à l'encontre de l'auteur de la perturbation. Plus le désordre est grand, plus grande sera la sanction. Sur ce point, la maladie est alors vécue comme un châtement.

Nous pouvons noter avec Yangni Angaté que les maladies qui fragilisent l'homme sont pour la plupart de son fait. On peut souligner sans risque de nous tromper que l'homme, s'interdisant les interdits, c'est-à-dire qui va à l'encontre des interdits, s'expose à son autodestruction. D'où la maladie qui vient comme manifestation d'un déséquilibre organique.

Aujourd'hui, nous sommes passés d'une récolte personnalisée des plantes à un système d'approvisionnement basé sur le marché. Justement, fait remarquer E. Morin (2016, p. 20), « ce changement de voie n'est pas facile devant le pouvoir de plus en plus hégémonique du calcul, du profit

qui conduit à la mécanisation de nos vies soumises aux impératifs de croissance, compétitivité, chronométries, c'est-à-dire à tout ce qui est contraire à nos rythmes et temporalités propres ». Par cette mutation, nous assistons à une exploitation excessive et une récolte abusive des plantes, basées sur le non-respect de ces plantes. Nous sommes de cette façon, à l'épreuve du phénomène du gaspillage lié à l'esprit d'immédiateté et l'insouciance de la préservation de la biodiversité et de sa pérennité. Cette manière de faire, est pareille du point de vue de la faune et des autres composantes de la biodiversité. Le marché tue la biodiversité. Même les programmes de reboisement ne peuvent combler l'agression de l'homme contre son environnement. La déforestation est tellement grandissante, que l'homme a perdu des espèces rares. Ainsi, la production agricole du 20ème siècle a provoqué la stérilisation d'un quart des terres cultivables de la planète. De ce point de vue, écrit A. Gramsci (2012, p. 197), « nous payons ainsi notre légèreté d'hier, notre superficialité d'hier. Ayant perdu l'habitude de penser, satisfaits de la vie de tous les jours, nous nous trouvons désarmés face à la tempête. Nous avons mécanisé la vie, nous nous étions mécanisés nous-mêmes ». Pour Gramsci, les mauvaises actions que nous posons dans notre monde vécu se retournent contre nous. C'est le cas de la déforestation, et des effets négatifs de la technoscience sur l'environnement. À terme, la production alimentaire et la santé du consommateur seront menacées, dans la mesure où la nature en disparaissant, disparaît aussi avec les terres cultivables et les nombreux médicaments potentiels dont elle dispose. Les agro-industrielles, aveuglés par la poursuite du profit, ne peuvent garantir la découverte de nouvelles molécules pour le développement de la pharmacopée, car dans leurs actions, ils détruisent toute la forêt. C'est la forêt primaire qui disparaît ainsi avec ces nombreuses espèces qui auraient pu être mises au service du présent et des générations futures.

L'agriculture intensive, qui repose sur l'irrigation, l'utilisation d'engrais, la protection des végétaux (par le recours aux pesticides) ou l'introduction de variétés de culture et de systèmes de culture, a une incidence sur la biodiversité et donc sur la nutrition et la santé partout en Afrique, voire dans le monde. En d'autres termes, l'intensification de

l'agriculture a entraîné des déséquilibres biologiques et la stérilisation des sols. L'usage d'engrais et de produits chimiques, pollue et nuit à la biodiversité. Le glyphosate par exemple, qui est un herbicide dangereux pour la nature et l'homme se retrouve dans les assiettes africaines. Pourtant, son usage est contesté, voire interdit dans l'agriculture en Europe. Au même moment, il a inondé l'espace africain qui, faute de réglementation rigoureuse et de surveillance est utilisé dans l'agriculture. Son usage détruit de nombreuses plantes douces utiles pour la pharmacopée, telle que le *mitracarpus hirtus*, qui est une espèce de plantes de la famille des *Rubiaceae* utilisée dans le traitement des dermatoses. Si le glyphosate, comme certains pesticides et herbicides qui ont longtemps servi l'agriculture occidentale sont aujourd'hui récusés, c'est parce que les occidentaux eux-mêmes se sont rendus compte qu'ils sont à l'origine des cancers et de multiples maladies jugées incurables qui nuisent gravement à leur santé. Malheureusement, ils sont déversés en Afrique avec les dangers qu'ils représentent pour l'environnement. Soit, ils ralentissent le cycle de conversion des substances organiques, soit ils ne permettent pas la régénérescence de ces substances organiques. En Côte d'Ivoire, par exemple, depuis l'irruption frauduleuse de ces produits toxiques sur le marché, les paysans pour la plupart ne défrichent plus avec la machette et les outils traditionnels de nettoyage. Ils utilisent, sans protection, ces produits dangereux pour disent-ils tuer les mauvaises herbes avant la culture de plantes. Ils exposent la biodiversité à la disparition en s'exposant eux-mêmes. Il n'est pas rare de constater de nombreux cas de cancer dans les campagnes avec la multiplication des maladies du métabolisme. Les malades d'AVC³ ne se comptent plus avec la chute vertigineuse de l'espérance de vie. Ainsi, écrit E. Morin (2016, p.25),

le danger est dans le poison qui dégrade sans pouvoir être dégradé lui-même, déversé en des quantités telles qu'il dégrade l'organisation complexe des écosystèmes. Or, dégrader l'écosystème, c'est dégrader l'homme, car l'homme, comme tout animal, se nourrit non seulement d'énergie, mais aussi, comme l'a dit Schrödinger, de néguentropie, c'est-à-dire d'ordre et de complexité.

3- Accident vasculaire cérébrale

Ce qui veut dire que l'usage de ces produits chimiques est mortel pour la biodiversité. La destruction de la biodiversité par l'usage des herbicides et des pesticides est une menace grave pour l'exercice de la médecine traditionnelle dont la ressource pharmacologique est empoisonnée. Dans la même perspective, nous dit J. Dorst (1965, p. 108), « les répercussions de ces substances toxiques se font sentir dans la nature prise dans son ensemble, du sol à l'homme. En fait, l'abus des pesticides conduit à un empoisonnement véritable des biocénoses naturelles ou artificielles dont on commence à peine à mesurer les conséquences ». Selon lui, l'abus des pesticides a provoqué des désastres sur le plan biologique, voire sur les plans économique et sanitaire. Il accuse l'homme d'avoir souvent agi avec légèreté en maniant des instruments de destruction puissants dont il a fait un abus manifeste. L'homme est donc à l'épreuve des dérives de sa fabrique. Cet abus des instruments de destruction menace gravement l'exercice de la médecine et de la pharmacopée traditionnelle. Comme on le voit, la médecine traditionnelle est sous la menace permanente de ces produits chimiques sans oublier le ravage des feux de brousse qui ne manquent pas de détruire l'écosystème et la faune.

Les feux de brousse ont une très profonde action modificatrice sur les habitats naturels. Le feu empêche toute possibilité de retour à la forêt, sauf exceptions dues à des conditions très particulières. Il détruit notamment les rejets et les jeunes plants poussés pendant la saison précédente et a une influence très nette sur les arbres qui disparaissent peu à peu sous son attaque. (J. Dorst, 1965, p. 67-68).

Pour Jean Dorst, le feu détruit une quantité considérable de matières vivantes et organiques, entraînant la mort pour l'ensemble de l'habitat. Les feux de brousse sont aussi responsables de la simplification des habitats, la perte d'espèces et la succession des espèces qui rend souvent les populations plus vulnérables face aux maladies. L'homme qui émet les feux de brousse est un pyromane guidé par l'irrationalité de son espèce. Sous le passage des feux de brousse, tout s'assèche et fait risquer à l'environnement la désertification qui calcifie la vie et la biodiversité. Dans cette perspective, nous pouvons dire qu'il y a urgence pour la planète de sauver la biodiversité qui est notre enracinement. La médecine traditionnelle

doit, de ce point de vue, jouer un rôle important si elle ne veut pas disparaître. Certes, la médecine traditionnelle n'est pas responsable de la déforestation rapide que nous connaissons, encore moins de l'usage abusif de pesticides et des herbicides dangereux qui dénaturent le sol. Mais, il lui appartient de s'autosaisir pour la sauvegarde de la biodiversité sans laquelle son exercice est impossible.

3. La responsabilité de l'humain dans la sauvegarde de la biodiversité : pour un exercice durable de la médecine traditionnelle

Les plantes constituent la matière première principale de la médecine traditionnelle. De ce point de vue, la biodiversité est le premier partenaire de l'homme en matière de pratique thérapeutique. C'est pourquoi, le praticien de la médecine traditionnelle est respectueux de la nature et soucieux de sa préservation. Il cultive les espèces rares ou en voie de disparition en vue de les préserver. Si tel est le cas, c'est parce que l'exercice de la médecine traditionnelle ne peut s'articuler sans les substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale. Le praticien de médecine traditionnelle n'a de choix que d'œuvrer à leur protection, à leur régénération et à leur promotion. Pour la médecine traditionnelle, la biodiversité est le réservoir d'où elle tire la matière pour son exercice. Face à l'extinction de la forêt et la crainte de voir disparaître une source pure du savoir médical, les praticiens de médecine traditionnelle, par le canal des différentes associations auxquelles ils appartiennent, doivent dénoncer d'une part, l'usage des herbicides et pesticides dangereux en cours dans l'agriculture et dénoncer, d'autre part, les mauvaises pratiques de récolte de plantes en organisant des formations régulières sur les meilleures techniques de récoltes. La récolte des plantes médicinales ne se fait pas n'importe comment ; c'est avec méthode et respect que le praticien de la médecine traditionnelle fait la récolte des plantes. Il a le souci du respect de la plante (c'est un être vivant qui mérite considération). C'est pourquoi, la quantité récoltée est limitée. Le vrai praticien de la médecine traditionnelle est conscient qu'il faut récolter avec intelligence la plante en la laissant se régénérer pour la prochaine récolte. En Afrique par exemple, chez les anciens, pour prendre l'écorce d'un arbre, ce sont

les côtés appelés «levé du soleil» et l'autre côté appelé «couché du soleil» qui sont indiqués pour la thérapie, de sorte à éviter la mort programmée de l'arbre. Comme l'indique J-Y. Chabrier (2010, p. 38),

Nous ne pouvons qu'éprouver le plus grand respect devant les plantes médicinales et leurs principes actifs, véritables miracles de la nature. Nous le manifestons particulièrement quand nous les récoltons. Certaines d'entre elles, très répandues autrefois, sont devenues rares aujourd'hui et jusqu'à plusieurs dizaines d'espèces se sont éteintes (...). Au moment de la récolte des plantes, il convient de laisser en place au moins le quart de chaque peuplement.

La récolte d'une plante se fait avec méthode et art, dans une période favorable de la journée au cours de laquelle la concentration en principe actif peut être effective. La récolte de certaines plantes, pour qu'elles soient efficaces, doit se faire soit à l'aurore ou au crépuscule. Dans *l'Encyclopédie médicale de l'Afrique*, P. Touzard et J. Arnold (1986, p. 881), conseillent que pour la récolte des plantes, il faut « ameubler le sol pour faciliter l'extraction, n'utiliser que les racines secondaires de façon à ne pas affecter la tige principale. Pour les feuilles, utiliser celles des rameaux principaux et laisser au moins la moitié pour ne pas trop entraver le métabolisme de la plante ». Il faut, pour ainsi dire, laisser suffisamment d'organes pour permettre la reproduction. Ce qui est à éviter, c'est d'estropier la plante et freiner sa reproduction. Dans le même sens, il faut éviter la récolte des plantes aux abords des routes, des espaces habités voire les champs dans lesquels les insecticides et pesticides sont utilisés, car ces milieux sont susceptibles de contamination d'agents pathogènes. Le lieu de la récolte doit être sain, car, c'est le milieu naturel sauvage bien drainé dans lequel les plantes ne sont pas sujettes à une maladie ou parasitées. Les parcs nationaux sont des espaces protégés dans lesquels la récolte des plantes médicinales est interdite, dans la mesure où ceux-ci existent pour assurer la survie d'espèces menacées ou déjà disparues en d'autres régions. Par égard à l'écosystème et à la pérennité de la biodiversité, il faut faire les récoltes selon ses besoins et éviter la destruction de la nature. De ce point de vue, il nous faut apprendre à nous fixer des limites, faute de quoi, les plantes qui nous servent de thérapie risquent de disparaître.

À travers le risque de destruction que pose l'absence de limites, la question de la nature devient omniprésente. Dorénavant, l'humanité ne pourra plus faire sans les grands défis environnementaux. Elle doit assumer une responsabilité collective à l'égard d'une nature en proie à de grands changements qui menacent les équilibres de la planète. (F. Brugère, 2012, p. 153-167).

L'urgence est d'instaurer une éthique de la biodiversité qui pourra permettre à l'homme de réviser son rapport à la nature et à son environnement. Pour J. Hans (1979, p. 31-32), « la nature en tant qu'objet de la responsabilité humaine est certainement une nouveauté à laquelle la théorie éthique doit réfléchir ». Si tel est le cas, c'est parce que cette nature est vitale pour l'homme lui-même. Pour Hans Jonas, l'intérêt pour la conservation de la nature est moral dans la mesure où le destin de l'homme dépend de l'état de la nature. Il n'a donc pas intérêt à scier la branche sur laquelle il est assis. La réflexion éthique à laquelle l'homme doit s'élever est un moyen efficace pour une prise de conscience sur la crise de la nature qui met l'humanité même en crise. Selon F. Brugère (2012, p. 153-167), « une éthique de l'environnement se tient dans une conception de la nature qui pose les chaînes d'interdépendance ou de vulnérabilité en son cœur ». La réflexion éthique doit permettre à l'homme de réexaminer son rapport à la nature et changer d'attitude. La réflexion éthique dans cette crise exige la recherche d'un environnement meilleur et sécurisé, capable de protéger la biodiversité.

C'est dans le langage au cœur des relations d'intersubjectivité qu'il faut rechercher les conditions de la préservation de la biodiversité. De ce point de vue, l'implication de multi-parties-prenantes peut conduire à une prise de conscience collective en vue de solutions intersubjectivement partagées pour protéger la biodiversité. Justement, pour F. Brugère (2012, p. 153-167), « l'environnement devient alors l'affaire de toute vie, humaine, animale ou végétale. Mais, plus encore, il suppose un changement d'attitude, une sorte de révolution que tout humain ordinaire peut accomplir à condition de sortir définitivement d'une approche technique et experte de la nature ». C'est une affaire de tous, bien entendu, une volonté politique qui engage les institutions et les collectivités territoriales

à créer des cadres de préservation de la biodiversité. La convention des Nations Unies sur la biodiversité ayant été ratifiée par de nombreux pays africains, ceux-ci sont donc invités à son application. L'éthique de la biodiversité invite à la responsabilité de l'homme à conformer d'une part, son acte de parole à son action, d'autre part, son agir à sa pensée. De cette façon, la responsabilité est la capacité qu'à un homme d'agir en conformité avec la pensée et l'acte de parole. C'est dans cette dynamique intersubjective de recherche de solutions pour la préservation de la biodiversité que le praticien de la médecine traditionnelle doit s'investir pour changer de perspective à son tour, en s'interdisant les dispositions mortifères à l'encontre de la nature. Il s'agit donc d'instituer des interdits inédits qui protègent la biodiversité et l'habitat sauvage. Cette tâche conduira à introduire une nouvelle réglementation de l'agir humain vis-à-vis de la biodiversité.

Désormais, les acteurs de la médecine traditionnelle qui exploitent les plantes en quantité industrielle, en vue de la distribution sur le marché, doivent traiter la nature comme l'autre d'eux-mêmes, comme un partenaire fidèle. Ils sont, de ce fait, invités à prendre conscience de leur responsabilité dans la sauvegarde de la biodiversité. Comme l'indique F. Brugère (2012, p. 153-167), « l'humanité responsable est soucieuse de la préservation de la nature dont il faut reconnaître la valeur intrinsèque pour en limiter l'exploitation ». Il est donc question de mettre en place des mécanismes intersubjectivement partagés de cultures de plantes médicinales avec bien sûr, la lutte effrénée contre la pollution des eaux maritimes et l'environnement. De ce point de vue, écrit V. Maris (2012, p. 143-151), « il est donc primordial pour les scientifiques et les gestionnaires de la biodiversité d'être en mesure de détecter et de corriger rapidement les effets des mesures qu'ils défendent ou mettent en œuvre ». La vie de l'homme étant de plus en plus menacée, il sera donc impératif de sauvegarder la biodiversité en procédant à la culture des plantes, en créant de nouveaux habitats capables de reproduire la vie.

Les organisations ou Fédérations de praticiens de médecine traditionnelle, d'ici et d'ailleurs, doivent s'impliquer résolument dans la protection de la biodiversité et dans la culture des plantes médicinales si

elles ne veulent pas d'une médecine traditionnelle sans matière première. En la matière, les projets existent, mais n'ont pas de financement. Il faut donc aider les associations ou Fédérations de praticiens de médecine traditionnelle à cultiver les plantes, en assurer la durabilité et la pérennité, car ils savent ce qui est utile et urgent à cultiver. Dans la même dynamique, il faut se mobiliser et dénoncer toute exploitation abusive de la diversité biologique. Par ailleurs, souligne F. Brugère (2012, p. 153-167), « les bouleversements entraînés par les changements climatiques doivent être pensés, discutés avec les citoyens pour envisager des solutions conformément à leurs valeurs, avec en ligne de mire l'élaboration d'une justice environnementale et un « prendre soin » de la nature ». Prendre soin de la nature est une grande responsabilité qui permettra de garantir à l'homme un avenir écologique. Cette responsabilité fait signe à des acteurs de la médecine traditionnelle éclairés qui, dans l'exercice de leurs activités d'aujourd'hui, ne compromettent pas l'avenir.

Avec le besoin croissant de nouvelles molécules et de nouveaux médicaments, il y a une urgence pour réglementer l'utilisation de la biodiversité. Il s'agira d'une utilisation rationnelle et procédurale de celle-ci, en prenant en compte les exigences du monde vécu devenu de plus en plus complexe.

Ceux qui s'intéressent à la protection de la biodiversité ne peuvent se satisfaire de petites inflexions marginales de certaines préférences particulièrement problématiques pour la diversité du vivant mais doivent inscrire leur démarche dans un projet plus large de transformation des modes de vie et de révision progressive des valeurs. (V. Maris, 2012, p. 143-151).

Pour Virgini Maris, la protection de la biodiversité est une grande préoccupation qui ne peut se satisfaire du scepticisme et de l'intransigeance de certaines personnes qui tirent profit de l'exploitation sans limite de la biodiversité. Les intéressés à la protection de la diversité biologique doivent s'engager dans de grands projets capables d'impacter les activités humaines et leur imprimer de nouvelles valeurs écologiques. Le responsable politique à qui revient le pouvoir de décider et de diriger, a le devoir d'orienter son agir dans le sens de la réalisation de l'intérêt commun. Ainsi, les États doivent continuer à renforcer la protection des

parcs nationaux et mettre en place un programme national de reforestation dans lequel sont associés les praticiens de la médecine traditionnelle. Autrement dit, le moment est donc venu d'aménager des espaces pour la préservation de la biodiversité avec l'implication des praticiens de la médecine traditionnelle. La biodiversité étant source de vie, il y a un intérêt pour tous de la protéger. Il s'agit ainsi de garantir la pérennité des écosystèmes pour les services qu'ils procurent à la médecine traditionnelle et aux communautés locales. De la sorte, « l'environnement se comprend autrement. Il devient l'affaire du pouvoir d'agir de tout sujet et de la société dans son ensemble ». (F. Brugère, 2012, p. 153-167). Ce qui engage ce texte, c'est la conscience d'une disparition possible de la biodiversité. Cette conscience écologique doit nous amener à saisir la biodiversité comme la source de notre existence ; ce qui signifie que l'homme est en interdépendance avec elle. Pour S. Audier (2017, p. 677),

la prise de conscience de notre inscription dans ces interdépendances vitales nous impose des devoirs moraux et politiques nouveaux consistant à respecter enfin les équilibres de la nature au lieu de les détruire aveuglement à cause de la puissance illusoire mais dangereuse de notre technique et de notre science utilisées de manière nocive.

La science et la technique doivent être utilisées de façon responsable et rationnelle, afin d'établir une biodiversité capable d'accueillir la vie. La responsabilité des praticiens de la médecine traditionnelle est engagée dans cette crise que traverse la biodiversité. Il leur appartient de sensibiliser les populations contre les agressions dont est victime la diversité biologique. Avec la conscience actuelle de la mise en place d'une industrie pharmaceutique africaine, il y a un besoin de protéger la biodiversité, reconstruire les forêts détruites en aménageant des espaces à cet effet, et y introduire, par exemple, 500 espèces de plantes médicinales les plus utilisées par la médecine traditionnelle. Dans cette responsabilité reconstructive de la forêt, il sera question de la mise en œuvre de nouvelles forêts dans lesquelles se trouveront des espèces animales et végétales. Il s'agit de trouver une solution générale, à savoir « un aménagement rationnel de la surface de la terre ». (J. Dorst, 1965, p.17). Notre responsabilité à l'égard de l'extinction de la biodiversité nous amène à gérer

prudemment les ressources en nous interdisant les pesticides dangereux qui épuisent et ruinent la qualité de la terre, voire de la biodiversité. C'est donc dans une biodiversité protégée que la médecine traditionnelle pourra servir de viatique pour développer une industrie pharmaceutique capable de relever les défis de l'espérance de vie.

Conclusion

Il ressort de cette réflexion que la biodiversité est l'environnement naturel et biologique dans lequel la médecine traditionnelle a toujours puisé ses ressources pour les thérapies. Cette biodiversité est menacée aujourd'hui par les cultures agro-industrielles, l'usage de dangereux pesticides et herbicides dans l'agriculture, mais aussi par l'action de certains acteurs de la médecine traditionnelle qui exploitent les plantes médicinales de façon anarchique et abusive, pour servir le marché. Or, la menace sur la diversité biologique est une menace sur l'exercice de la médecine et de la pharmacopée traditionnelle. La biodiversité étant menacée d'extinction, il appartient, d'une part, aux praticiens de la médecine traditionnelle d'en prendre conscience, c'est-à-dire d'être conscient de la mise en péril de leurs matières premières et de s'impliquer rigoureusement dans sa préservation, en sensibilisant et en dénonçant *ipso facto* les mauvaises pratiques, mais surtout en procédant à la reforestation qui leurs permet de cultiver les espèces thérapeutiques pour la perpétuité de l'humanité. Toutes ces espèces sont pour l'instant exploitées de manière plus ou moins intensive par certains acteurs de la médecine traditionnelle qui en font un « business ». Il est important de veiller à ne pas effectuer une surexploitation qui pourrait entraîner leur raréfaction et des conséquences non négligeables sur la santé humaine. Il faut donc une formation sur les techniques de récolte des plantes médicinales. D'autre part, les pouvoirs publics doivent adopter des politiques rigoureuses sur la conservation des plantes médicinales, de réglementation de la récolte et renforcer les stratégies de sauvegarde de la biodiversité. Dans la perspective de développement de la pharmacopée, voire de l'industrie pharmaceutique africaine, les pouvoirs publics doivent subventionner les praticiens de médecine traditionnelle pour la création de jardins botaniques.

L'éthique de l'environnement invite à prendre soin de la biodiversité qui est la source naturelle qui maintient notre être au monde. C'est pourquoi, il est urgent de mettre en application, sans ruse, les conventions de sauvegarde de la biodiversité.

Bibliographie

ANGATE Yangni Antoine, 2004, (dir), « Introduction », in *La revalorisation de la médecine traditionnelle*, Abidjan, CEDA, p. 17-31.

AUDIER Serge, 2017, *La société écologique et ses ennemis : pour une histoire alternative de l'émancipation*, Paris, La découverte.

BRUGERE Fabienne, 2012, (dir.), « L'environnement est-il une affaire publique ? » in *Refaire l'Europe avec Jürgen Habermas*, Paris, PUF, p. 153-167.

CHABRIER Jean-Yves 2010, « Plantes médicinales et formes d'utilisation en phytothérapie », Thèse de doctorat, Université Henri Poincaré - Nancy 1 (Faculté de pharmacie).

DESCARTES René, 1951, *Discours de la méthode*, Paris, Union Générale d'éditions, 10/18.

DORST Jean, 1965, *La nature dé-naturée, (pour une écologie politique)*, Paris, Delachaux et Niestlé,

JOYARD Jacques (2021), « Qu'est-ce que la biodiversité ? », Encyclopédie de l'Environnement », [en ligne ISSN 2555-0950] url : <https://www.encyclopedie-environnement.org/vivant/quest-ce-que-la-biodiversite/>.

GRAMSCI Antonio, 2012, *Pourquoi je hais l'indifférence ?* Paris, Payot & Rivage, Trad., Martin Rueff.

HANS Jonas, 1990, *Le principe responsabilité*, Paris, Cerf, Trad., Jean Greisch.

HORKHEIMER Max & ADORNO, W. Théodor, 1974, *La dialectique de la raison*, Trad., Éliane Kaufholz, Paris, Gallimard.

KOFI Busia, 2013, « Introduction », in *La pharmacopée des plantes médicinales de l'Afrique de l'ouest, (Organisation ouest africaine de la santé)*, Kumasi, KS printcraft gh. ltd.

KONE Pénahouré Pascal, 2004, « Les acteurs de la médecine tradi-

tionnelle », in *La revalorisation de la médecine traditionnelle*, Abidjan, CEDA, pp. 77-87.

KOUADIO Koffi Décaird, 2018, « Le rationalisme conquérant de Descartes et le réchauffement climatique : comment sortir de la grisaille ? », in, *Kasa Bya Kasa*, Éditions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI), Abidjan, N° 39, pp.45-61.

MARIS Virginie, 2012, (*dir.*), « Ethique de la discussion et valeurs environnementales », in *Refaire l'Europe avec Jürgen Habermas*, Paris, PUF, p. 143-151.

MORIN Edgar, 2016, *Ecologiser l'homme (la nature du futur et le futur de la nature)*, Paris, Lemieux-éditeur.

TOUZARD Philippe et ARNOLD Jacques, 1986, *Encyclopédie médicale de l'Afrique*, Paris, Librairie Larousse, Vol. 4.

Mise en page : LE PAPHYRUS Éditions
Achévé d'imprimer en Côte d'Ivoire
3^e trimestre 2021
Dépôt légal N° 14931